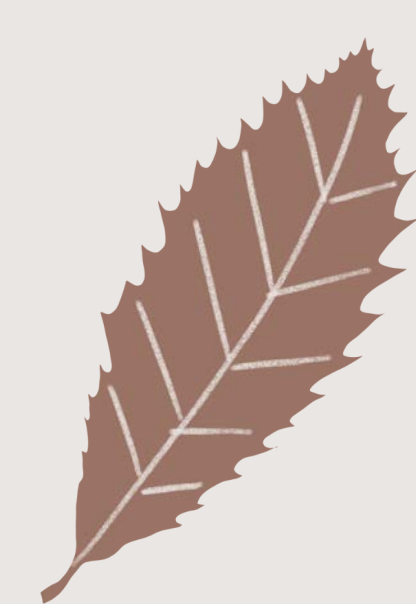


UN RÉSIDU VÉGÉTAL, C'EST QUOI ?

Les résidus végétaux sont issus de l'exploitation, de l'entretien ou de la création de jardins ou d'espaces verts publics et privés. On distingue :



Les résidus végétaux ligneux :
taille de haie, branchages...



Les résidus végétaux
tendres : feuilles, tontes...



L'entretien d'un jardin génère des **résidus végétaux** que l'on estime en moyenne à **160 kilos** par personne et par an.

COMMENT LES MÉNAGES GÈRENT-ILS LEURS RÉSIDUS VÉGÉTAUX ?¹

- Apport en déchèterie
- Compostage
- Recours à un service de collecte en porte à porte
- Brûlage à l'air libre pour au moins un type de résidus végétaux
- Dépôts avec les ordures ménagères
- Utilisation d'un résidu végétal pour se chauffer (feu de cheminée, chaudière à bois...)

Pour s'en débarrasser, **15 %** des foyers brûlent au moins un résidu végétal, ce qui représente près de **830 000 tonnes de résidus végétaux brûlés à l'air libre par an² !**

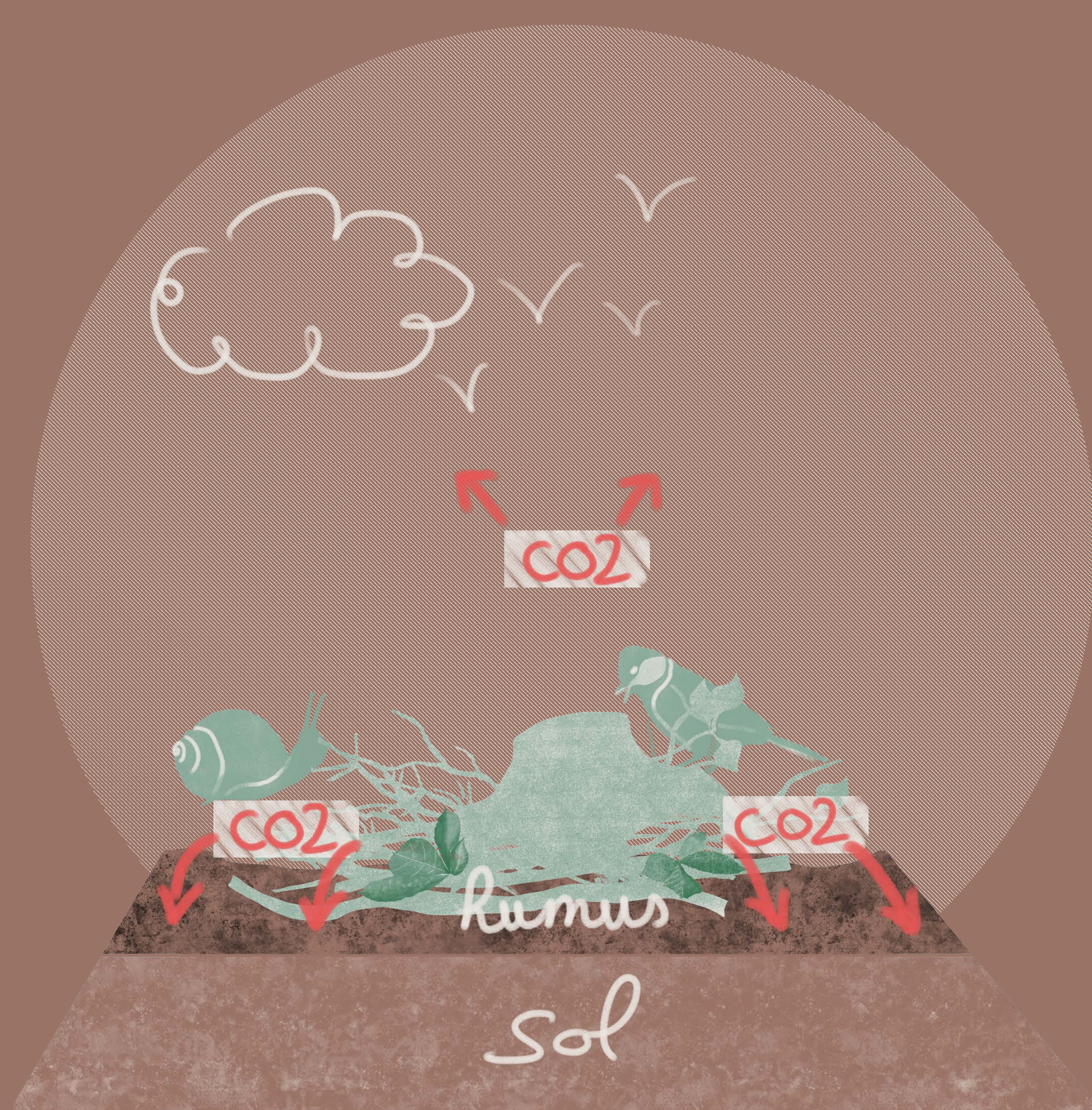
¹ D'après l'étude de Solen Berhuet, Colette Maes, Charlotte Millot (CREDOC), 2023, Analyse sociologique des comportements liés au brûlage des déchets verts, Enquêtes auprès des particuliers et des collectivités - Proposition de messages de sensibilisation. Rapport. 131 pages.

² Selon le Centre Interprofessionnel technique de la pollution atmosphérique

LE BRULAGE DE VÉGÉTAUX : UNE PRATIQUE POLLUANTE



En se consumant, les végétaux dégagent des cocktails de polluants, dont les particules fines (PM), des composés organiques volatils (COV), des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des oxydes d'azote (NOx) ainsi que du monoxyde de carbone (CO). Ces composés se retrouvent dans l'atmosphère et dégradent la qualité de l'air.



Au contraire, les végétaux laissés au sol vont être **décomposés en matière minérale** par des êtres vivants (vers de terre, champignons...). Cette matière va être de nouveau **assimilée par les végétaux**. Le **carbone** va alors être **stocké dans les sols**.

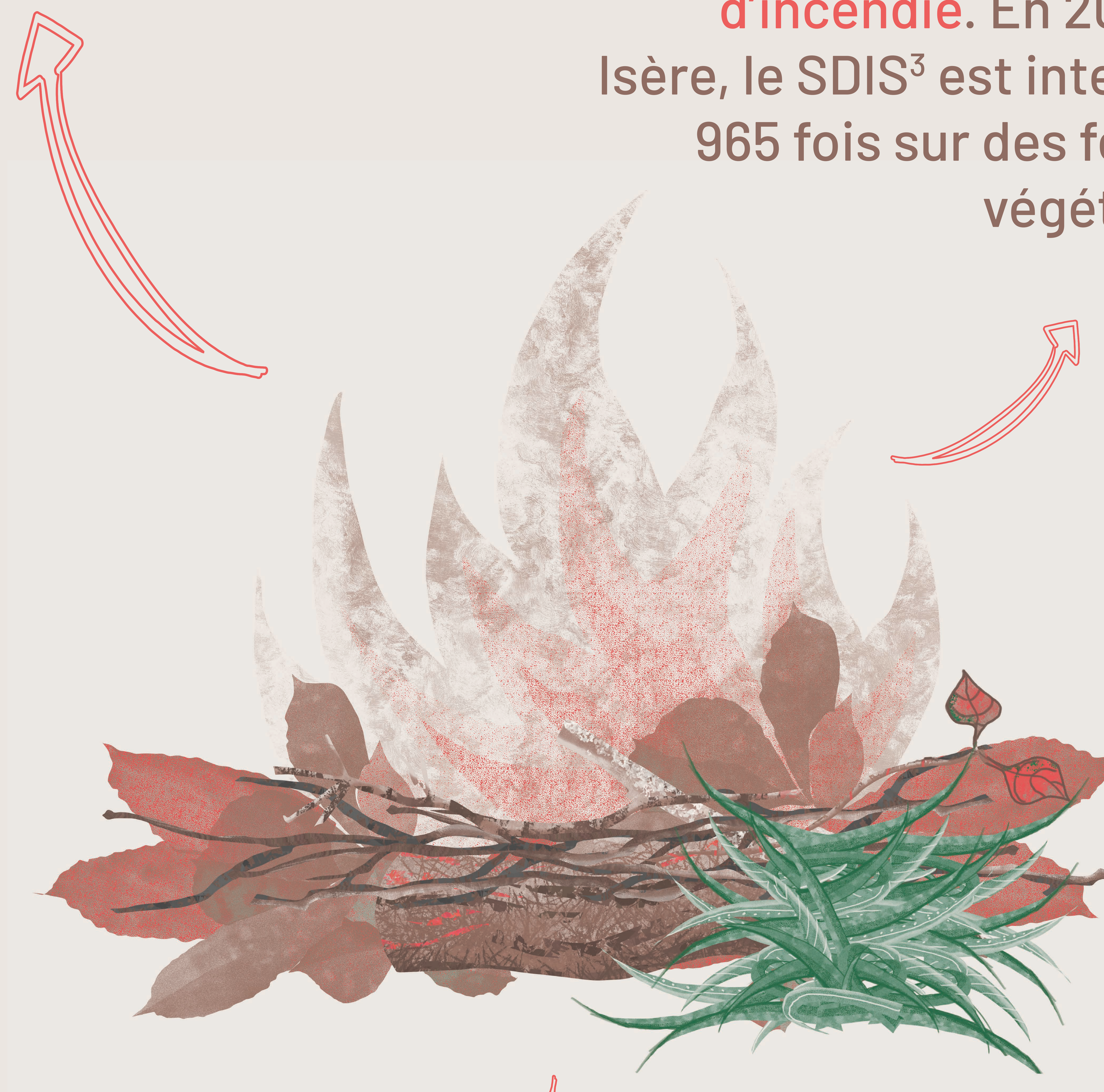
Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet 70 fois plus de particules qu'un véhicule récent parcourant 20 km pour faire un aller/retour en déchetterie.

UNE PRATIQUE AUX MULTIPLES IMPACTS...

Le brûlage de végétaux à l'air libre est à l'origine de nombreuses problématiques :

La mauvaise qualité de l'air cause en Rhône Alpes **4300 décès prématurés par an**. Elle est également à l'origine de nombreuses maladies respiratoires et cardio-vasculaires.

Cette pratique participe à l'**augmentation du nombre d'incendie**. En 2022 en Isère, le SDIS³ est intervenu 965 fois sur des feux de végétation.



Cette pratique est **coûteuse**. En France les coûts non sanitaires (impact sur la biodiversité, dégradation du bâti...) ⁴ s'élèveraient à 4.3 milliards d'euros par an.

Le brûlage de résidus végétaux est source de nombreux **conflits de voisinage**.

³ Service Départemental d'Incendies et de Secours

⁴ Rapport Senat 2016

LE BRULAGE DE VÉGÉTAUX EST INTERDIT !

Selon le Code de l'environnement et la Circulaire du 18 novembre 2011, il est **interdit de brûler les végétaux** toute l'année, que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur.

Sont concernés par cette réglementation les **citoyens**, les **agriculteurs** et les **professionnels du paysage**.

Les infractions à la réglementation peuvent être constatées par le maire, ses adjoints ou les forces de l'ordre. En cas de non-respect, la **sanction** applicable est une **amende** qui peut aller jusqu'à **750 euros**.

Les **dépôts sauvages** de déchets sont également **interdits partout**, y compris sur les chemins, en lisière de forêt ou au bord des rivières.



MAIS POURQUOI BRULONS-NOUS ENCORE NOS RÉSIDUS VÉGÉTAUX ?⁵

- Pour des **raisons qui semblent pratiques** (gain de temps, limite la manutention, ne nécessite pas de matériel...)
- Impression d'**économiser de l'argent** (coût du carburant)
- **Méconnaissance de la réglementation** en vigueur et des impacts du brûlage
- **Manque de solutions alternatives**

⁵ D'après l'étude de Solen Berhuet, Colette Maes, Charlotte Millot (CREDOC), 2023, Analyse sociologique des comportements liés au brûlage des déchets verts, Enquêtes auprès des particuliers et des collectivités - Proposition de messages de sensibilisation. Rapport. 131 pages.

LES RÉSIDUS VÉGÉTAUX : UNE RESSOURCE TRÈS UTILE !

De nombreuses alternatives au brûlage existent. Elles vous feront économiser du temps et de l'argent.

LE COMPOSTAGE de tontes de pelouse et de feuillages permet de produire de l'engrais de qualité pour nourrir votre terre. Certaines collectivités mettent à disposition des composteurs, renseignez-vous.

LE PAILLAGE protège le sol du gel, de l'évaporation de l'eau et limite le développement des espèces indésirables. 1h de paillage vous fera gagner 10h d'entretien

LE BROyage est une technique qui permet de minimiser les volumes de résidus végétaux. Avec 5m³ de branchage, on obtient 1m³ de broyat. De plus en plus de communes proposent le broyage à domicile ou le prêt de broyeurs. Renseignez-vous !

LE MULCHING consiste à laisser sur place les résidus de tonte broyés et les résidus végétaux tendres, ce qui confère une fertilisation naturelle à la pelouse.

LAISSER LES RÉSIDUS VÉGÉTAUX SE DÉGRADER naturellement en tas favorise la biodiversité. Cette ressource est très utile aux insectes, hérissons, oiseaux, qui y trouvent refuge.



JARDINEZ DIFFÉREMMENT

De nombreuses techniques permettent de limiter le volume de résidus végétaux produit.

RELEVER LES HAUTEURS DE TONTE favorise le développement des racines, ce qui permet au gazon de mieux résister aux sécheresses. De plus, un gazon tondu plus haut nécessite d'être tondu moins souvent et produit donc moins de résidus !



LAISSEZ UNE PARTIE DE VOTRE PELOUSE SE DÉVELOPPER pour qu'elle se transforme en prairie fleurie. Sur cette zone, effectuez une fauche une à deux fois par an. Cela favorise le développement d'une multitude d'espèces végétales et donc animales.

ELAGUEZ DE MANIÈRE RAISONNÉE pour limiter le volume de résidus végétaux produits. En effet, plus les végétaux seront taillés, plus il faudra les entretenir. Evitez les coupes franches, pratiquez une taille douce.

JARDINEZ COLLECTIVEMENT

- Achetez un broyeur collectif avec le soutien de votre collectivité
- Troquez, donnez, prêtez vos ressources végétales : donnons.org, leboncoin, montasdebois.fr
- Broyage en point d'apport volontaire
- Parlez-en autour de vous